



Réaménagement d'un cœur d'îlot en jardin partagé

Dans le cadre de la concession d'aménagement et des études de restauration immobilière de l'îlot Faure Geansan, inCité a réaménagé un jardin en plein cœur de Saint-Michel. Cet espace de plus de 600 m² délaissé en friches offrait un potentiel tant pour y aménager un espace qualitatif porteur de l'histoire du quartier que pour y développer des activités de jardinage. En parallèle, la Ville de Bordeaux devenue propriétaire du jardin a mené une concertation avec les habitants et acteurs du quartier pour en définir les usages et le mode de gestion. Aujourd'hui, le jardin est géré par le collectif Georges Dorignac.

Localisation urbaine • Quartier Saint-Michel

Opérateur immobilier • inCité

Outils d'intervention • PRI St-Eloi/Salinières /DUP ORI avec acquisition

Architecte • Jean-François Dosso



AVANCEMENT DE L'OPERATION

2005 - 2016 • Acquisitions par inCité

2011 - 2014 • Études préalables

2014 - 2015 • Études de projet

2015 - 2016 • Chantier d'aménagement

Printemps 2020 • Ouverture du jardin Georges Dorignac



Réaménagement du cœur d'îlot • Avant Après



Façade du jardin • 26 rue des Menuts



PROGRAMME

Le cœur de cet îlot, délaissé par les anciennes activités artisanales ou de petite industrie, était en friche depuis plusieurs années.

Réaménagement d'un cœur d'îlot en jardin partagé : en s'appuyant sur la trame parcellaire historique et en conservant des murs après les avoir arasés à hauteur d'homme pour laisser passer l'oeil, la lumière et le soleil.

- **616 m²** d'espaces extérieurs aménagés : inCité a engagé des travaux de démolition des dépendances adossées au bâti sur rue et a repris les héberges qui clôturent l'espace.

- **Réintroduction du patrimoine végétal** : arbre planté à l'entrée du jardin dans la perspective du porche sur rue.

Les espaces du jardin, aménagés en terrasses et en différents espaces, permettent d'accueillir des usages diversifiés.

- **Système de terrasses** à partir de matériaux recyclés sur place issus des démolitions, pour gérer la pollution des sols.

L'entrée du jardin est assurée par le rez-de-chaussée du 26 rue des Menuts.